



Paris, le 25 septembre 2025

## **Monsieur LECORNU, ne rétablissez pas par décret le moratoire que les députés ont massivement rejeté par la loi !**

Selon des informations publiées par le média Contexte, le Premier ministre s'apprêterait à publier un décret sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) tout en imposant un moratoire sur les énergies renouvelables terrestres. Ceci constituerait un profond déni démocratique car un tel moratoire a été massivement rejeté cet été par 377 députés. Il serait par ailleurs inconcevable que la PPE s'éloigne à ce point du texte de la proposition de loi Gremillet adopté par les sénateurs.

Un tel moratoire constituerait aussi un déni énergétique, car en arrêtant brutalement la transition énergétique, ce sont les énergies fossiles qui sortiraient grandes gagnantes.

*« Si cette information devait être confirmée, la politique énergétique de la France vivrait un moment très grave. Le moratoire imposé par François Fillon en 2010 sur le solaire avait détruit plus de 20 000 emplois. Celui-ci pourrait en détruire bien plus. Comment peut-on imaginer de laisser à tel point le Rassemblement national définir la politique énergétique de la France ? Nous appelons l'ensemble des formations politiques à réagir pour empêcher un tel désastre », déclare Jules NYSSSEN, Président du SER.*

### **Contacts presse :**

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

[service\\_presse\\_ser@enr.fr](mailto:service_presse_ser@enr.fr)

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr)  [Syndicat des énergies renouvelables](https://www.linkedin.com/company/syndicat-des-energies-renouvelables)

